



Aides aux déplacements en compétitions

Critères proposés :

- Tournois individuels Label A Cadets, Juniors et Seniors, hors région
- Exclusion donc des tournois par équipes, de toutes les autres catégories d'âges (notamment Minimes, Masters) et des tournois Labels A ayant lieu dans la région Nord Pas de Calais
- Aucune concurrence le même weekend avec des tournois organisés dans le Nord, soutenus par le Comité Nord de Judo (Tournois soutenus non labellisés, de labels A ou B)
- Incitation au covoiturage et à la dynamique de secteurs : 3 clubs représentés au minimum pour bénéficier de l'aide
- Aide maximale par secteur par saison sportive = 1 800 € (4 secteurs : Littoral, Métropole, Sud et Douais-Cambrésis) ; total budget 7 200 €
- Modalités de prise en charge :
 - Demande au préalable, au minimum 15 jours avant le déplacement, afin que le Comité examine l'éligibilité de la demande au regard de la concurrence évoquée au point 3
 - A l'issue de la compétition, en cas d'accord du Comité sur la prise en charge
 - Envoi de la liste des athlètes ayant participé, avec le nom des clubs représentés
 - Envoi de l'ensemble des factures (ou copies des factures acquittées certifiées conformes)
 - Sous condition de réception des justificatifs et à l'issue de la saison sportive, rétrocession financière du Comité Nord aux bénéficiaires de certains clubs :
 - Dans le respect du budget maximal alloué à chaque secteur
 - En fonction des demandes de soutien éligibles reçues
 - Versées aux clubs, au prorata de l'enveloppe allouée au secteur et en fonction des athlètes participant
 - Le Comité se réservant la possibilité, selon ses finances et selon l'activité de chaque secteur, d'augmenter la participation par secteur